

Contrat d'affiliation pour la Caisse de prévoyance de PUBLICA

Conclu le 16 décembre 2009

Modification de l'organe paritaire PUBLICA du 23 juin 2010

Approuvé par l'employeur le 8 septembre 2010

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011

Le contrat d'affiliation¹ pour la Caisse de prévoyance de PUBLICA avec ses annexes a été approuvé par le Conseil fédéral le 3 décembre 2010.

¹ Le contrat d'affiliation et ses annexes (le Règlement de prévoyance, SLA prestations générales) peut être obtenu auprès de PUBLICA. Le texte est publié sur Internet sous www.publica.ch.